



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question au Gouvernement n° 1843

Texte de la question

## AVENIR DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION À L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

M. le président. La parole est à Mme Huguette Bello, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Huguette Bello. Permettez-moi tout d'abord, monsieur le président, de saluer la mémoire de ces deux jeunes soldats qui viennent de trouver la mort en Afghanistan. Mathieu Toinette est tombé hier ; il était originaire de La Réunion et avait vingt-huit ans.

Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'enseignement supérieur. Depuis plusieurs semaines, et de façon inédite, les sciences de l'éducation donnent lieu, à La Réunion, à un débat qui a largement franchi les portes de l'université.

Il est vrai que la menace est de taille. Il s'agit, ni plus ni moins, que de supprimer définitivement la licence, le master et le laboratoire de rattachement de ces diplômés. La volonté de voir disparaître cet enseignement à La Réunion ne résulte pas de son manque d'attractivité. Il accueille, en effet, plusieurs centaines d'étudiants. Elle ne se justifie pas non plus par ses taux de réussite, qui figurent parmi les plus importants de l'université, pas plus par le taux d'insertion professionnelle de ses étudiants, particulièrement élevé.

Non ! Ces suppressions se fonderaient sur une évaluation très contestée.

Si elle était confirmée, cette décision remettrait gravement en cause les projets des 400 étudiants actuellement engagés dans ce cursus. Et ce n'est pas son remplacement par une licence de sciences humaines et sociales qui pourrait les rassurer. Contrairement aux diplômés de sciences de l'éducation, bien identifiés dans la sphère universitaire et dans le monde du travail, cette nouvelle licence n'existe nulle part.

Ne plus permettre à la seule université française de l'Océan Indien de délivrer des diplômes de sciences de l'éducation reviendrait à priver La Réunion du seul outil de formation continue dont elle dispose pour lutter contre l'illettrisme et l'exclusion sociale.

Il est grand temps de retrouver la sérénité qui sied aux études et à la recherche. Une solution pourrait y contribuer. Elle consisterait à maintenir, dans le cadre du prochain contrat quadriennal, l'habilitation pour la licence, le master et le laboratoire, quitte à l'assortir d'une évaluation exceptionnelle à mi-parcours.

*(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SRC.)*

M. le président. La parole est à Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Madame Huguette Bello, vous vous inquiétez pour l'avenir de la filière sciences de l'éducation à l'université de la Réunion.

M. Christian Bataille. Elle a raison !

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur*. Je tiens à vous rassurer immédiatement. Cet avenir est garanti.

Madame Bello, nous avons simplement fondé notre politique universitaire sur une évaluation indépendante des filières de formation par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

L'évaluation de l'université de La Réunion a donné à la fois la meilleure note - A - au master de l'université de la Réunion en sciences de l'éducation et la moins bonne note - C - à la licence en sciences de l'éducation.

Cette évaluation n'est évidemment pas une condamnation. C'est au contraire une incitation à agir. Nous sommes en train de travailler avec le président de l'université au renforcement de cette formation, pour lui

donner une meilleure qualité pour tous les étudiants réunionnais.

Dès la rentrée 2010, la licence sera plus ouverte, plus pluridisciplinaire, pour bénéficier d'un rayonnement plus grand. Le master sera renforcé et deux emplois supplémentaires seront donnés à l'université pour améliorer la qualité de sa recherche.

L'évaluation est un outil de pilotage extrêmement puissant pour l'université française. Cela nous permet d'améliorer la performance de l'ensemble de nos formations, au bénéfice de tous les étudiants sur tout le territoire de la République. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Huguette Bello](#)

**Circonscription :** Réunion (2<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1843

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 janvier 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 janvier 2010